Procès-verbal de la 22e Assemblée générale

Samedi 3 mai 2025 à 9 h 30
Paroisse catholique romaine de Lyss-Seeland, Oberfeldweg 26, 3250 Lyss

Membres du comité présents :

Esther Richard (présidente), Beatrice Amrhein, Pascal Flotron, Patricia Lehmann, Christian Meier, Markus Rusch, Christoph Wagner, Elvira Weber.

Délégués présents :

Selon la liste des présences, 70 délégués avec droit de vote sont présents.

Hôtes présents :

- Mme Marie-Louise Beyeler, présidente du Conseil de l'Église nationale catholique romaine
- M. le pasteur Christoph Schuler, président du Conseil de l'Église nationale catholique chrétienne
- M. Iwan Schulthess, vice-président du Conseil synodal de l'Église nationale réformée évangélique
- M. David Leutwyler, délégué aux affaires ecclésiastiques et religieuses du canton de Berne
- Mme Rosalba Faillace, présidente de la paroisse catholique romaine de Lyss-Seeland
- Mme Anaël Jambers, co-responsable de pôle Eglise, refbejuso
- M. le pasteur Theo Leuenberger, membre du comité de la Société pastorale réf. év.
- M. Urs Hallauer, président de l'Association bernoise des administrateurs de paroisse
- M. Fridolin Marti, ancien président et membre d'honneur de l'Association des paroisses
- M. Hansruedi Spychiger, ancien président et membre d'honneur de l'Association des paroisses
- M. Max Perrenoud, interprète pour le français
- Mme Ursula Urech, secrétaire de l'Association des paroisses

Médias présents

- Aucun

Paroisses présentes

- Paroisses catholiques chrétiennes :
  Berne
  St-Imier

- Paroisses catholiques romaines :
  Gstaad
  Langenthal
  Lyss-Seeland
  Thoune
  Utzenstorf

- Paroisses réformées :
  Aarberg
  Affoltern i.E.
  Arch
  Bätterkinden
  Beatenberg
  Belp-Belpberg-Toffen
  Gesamtkirchgemeinde Bern
  Bern Paulus
  Bleienbach
  Büren a.d.A.
  Burgdorf
  Court
  Courtelary-Cormoret
  Diessbach
  Ferenbalm
  Frauenkappelen
  Grafenried-Limpach
  Grandval
  Grossaffoltern
  Gstaad
  Habkern
  Hasle bei Burgdorf
  Haute-Birse
  Heimiswil
  Herzogenbuchsee
  Hindelbank
  Ins
  Kehrsatz
  Kirchberg
  La Ferrière
  Langenthal
  Laupen
  Leissigen-Därligen
  Lengnau
  Linden
  Lützelflüh
  Münsingen
  Muri-Gümligen
  Oberwil i.S.
  Ostermundigen
  Reichenbach
  Roggwil
  Rüegsau
  Schwarzenburg
  Seeberg
  Seedorf
  Sonvilier
  St-Imier
  Steffisburg
  Stettlen
  Sumiswald
  Thierachern

Reformierte Gesamtkirchgemeinde Thun	Thunstetten
Thun-Strättligen	Thurnen/Mühlethurnen
Trachselwald	Trubschachen
Walperswil-Bühl	Wichtrach
Wimmis	Worb
Wynigen	Zollikofen

Excusés

Les organisations et les personnes suivantes se sont excusées :

- Mme Evi Allemann, conseillère d'État,
- Mme la pasteure Judith Pörksen, présidente du Conseil synodal de l'Église nationale réformée évangélique,
- M. Reto Müller, président de l'Association bernoise des communes et corporations bourgeoises (VBBG)
- M. Daniel Bichsel, président de l'Association des communes bernoises (ACB),
- Mme Monika Gerber, membre du comité de l'Association Cadres des communes bernoises (BGK),
- Mme Marie-Luise Hoyer, candidate au comité,
- Les anciens membres du comité Annemarie Schürch-Loosli, Stephan Marti, Richard Volz,
- Médias : rédaction BOM, Thuner Tagblatt, Pfarrblatt Bern.

Les paroisses suivantes se sont excusées :

- Paroisses catholiques chrétiennes

Bienne

- Paroisses catholiques romaines

Langnau i.E., Malleray-Bévilard, Moutier, Ostermundigen

- Paroisses réformées évangéliques

Bern-Bümpliz, Bern-Petrus, Bern-Matthäus und Bremgarten, Biglen, Bolligen, Bürglen, Dürrenroth, Eggiwil, Erlach-Tschugg, Frutigen, Gottstatt, Heimberg, Hilterfingen, Jegenstorf-Urtenen, Kerzers, Köniz, Konolfingen, Koppigen, Meiringen, Moutier, La Neuveville, Oberdiessbach, Rapperswil-Wengi, Reutigen, Rüeggisberg, Rüschegg, Rüti b. Büren, Saanen-Gsteig, Signau, Sutz-Lattrigen, Thun-Stadt, Tramelan, Ursenbach, Utzenstorf, Walterswil, Wangen a.A., Wynau

Bienvenue

Esther Richard salue les personnes présentes et remercie la paroisse catholique romaine de Lyss-Seeland pour son hospitalité.

La présidente de la paroisse de Lyss-Seeland, Rosalba Faillace, souhaite à son tour la bienvenue aux délégués et aux hôtes, et se réjouit que sa paroisse ait l'honneur d'accueillir cette assemblée.

La présidente de l'ADP, Esther Richard, salue également les hôtes, et attire l'attention sur les excuses.
Elle relève qu'aucun représentant des médias n'est présent ce jour.
Elle montre une image de la rencontre entre le président des États-Unis, Donald Trump, et le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, en marge des obsèques du pape François à la basilique Saint-Pierre de Rome, pour souligner à quel point il est important de mener régulièrement des débats objectifs. Son propos est de rappeler qu'il est essentiel pour les paroisses de communiquer les valeurs fondamentales et de se préoccuper de la paix entre les différentes religions, de l'éducation et de l'entretien des biens culturels.

La présidente salue le représentant du Bureau des affaires ecclésiastiques et religieuses du canton de Berne, qui va faire un exposé sur le thème :
« S'écouter – se parler – apprendre les uns des autres »

Après une courte pause, la présidente, Esther Richard, passe aux affaires statutaires.
Elle constate que l'invitation a été envoyée dans les délais prévus et conformément aux statuts. L'ordre du jour et la carte d'électeur ont été envoyés par la Poste, tandis que les autres documents étaient en ligne, en français et en allemand, à partir du 22 mars 2025 sur le site de l'ADP (https://kgvadp.ch).
Esther Richard indique qu'aucune proposition écrite n'a été déposée pour l'assemblée de ce jour. Le point 7 de l'ordre du jour sera par conséquent omis.

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 mai 2024

2. Rapport annuel 2024

3. Comptes annuels 2024
   - 3.1 Présentation des comptes annuels
   - 3.2 Rapport des vérificateurs des comptes
   - 3.4 Prise de décision
   - 3.5 Décharge du comité

4. Budget 2026
   - 4.1 Cotisation de membre
   - 4.2 Prise de décision

5. Élections
   - 5.1 Réélection de la présidente
   - 5.2 Réélection des membres du comité
   - 5.3 Élection de nouveaux membres du comité
     - Katharina Annen-Cathomen, Kehrsatz
     - Marie-Luise Hoyer, Corgémont
     - Annette Wisler Albrecht, Burgdorf
   - 5.4 Élection d'un nouveau vérificateur des comptes
     - Christoph Zürcher, Burgistein

6. Informations

- Projet « PulsNETZ Églises du canton de Berne »
- Participation au groupe d'accompagnement politique chargé de faire le point de la situation concernant l'impôt paroissial des personnes morales
- Enquête sur les flux financiers des paroisses dans le canton de Berne
- Informations des présidences des trois Églises nationales concernant le domaine du personnel (effectif du personnel pastoral, des aumôniers ; mesures Attrait de la profession et autres).
- Autres informations
-

7. Propositions formulées par des membres

8. Divers

Il y a 70 paroisses avec droit de vote qui sont représentées.
Aucune modification de l'ordre des points de l'ordre du jour n'est demandée.

Élection des scrutateurs

Elvira Weber propose à l'assemblée d'élire Konrad Sahlfeld (paroisse générale de Berne) et Res Lüscher (paroisse générale de Thoune). Cette proposition ne soulève pas d'opposition. Les deux scrutateurs sont élus à l'unanimité.

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 mai 2024

Le procès-verbal a été publié sur le site Web en langues française et allemande.
Personne ne demande à prendre la parole.

Décision :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.
La présidente adresse ses remerciements au rédacteur du procès-verbal, Christoph Wagner, pour ce gros travail.

2. Rapport annuel 2024

La présidente rappelle que le rapport annuel a été publié sur le site Web.
Le vice-président, Markus Rusch, reprend la direction des débats pour l'approbation du rapport annuel. Il donne la parole à l'assemblée afin que des questions puissent être posées.

Décision :

Le rapport annuel 2024 est approuvé à l'unanimité. Le grand travail fourni par la présidente est honoré par une salve d'applaudissements.
Markus Rusch remercie Esther Richard au nom du comité pour son grand engagement désintéressé au bénéfice de l'Association des paroisses. La présidente garde toujours la vue d'ensemble des nombreuses affaires traitées par l'ADP et dirige le comité avec un grand dévouement.
Esther Richard exprime sa gratitude pour la confiance qui lui est témoignée et transmet les remerciements aux autres membres du comité.

3. Comptes annuels 2024

3.1 Présentation des comptes annuels

Le responsable des finances, Christian Meier, présente les comptes 2024. Le projet « GEVER », qui a démarré en 2024, y est présenté séparément. Sans ce projet, les recettes se montent à CHF 45 233,15 et les dépenses à CHF 35 204,95, soit un excédent de recettes de CHF 10 028,20.

Pour le projet « GEVER » (PulsNETZ), les recettes ont atteint CHF 135 500,00, pour des dépenses de CHF 30 808,50. Les recettes se composent des paiements anticipés des paroisses inscrites et des contributions des Églises nationales. Côté dépenses, il y a les coûts de l'entreprise Computer Coach, qui encadre le projet sur le plan technique.
Vu que les principaux coûts n'interviendront que dans les années à venir, un montant de CHF 105 000,00 a été mis en réserve.
Il en résulte un excédent de recettes global de CHF 9719,70.

3.2 Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes, MM. Hanspeter Stübi et Markus Stoll, ont contrôlé les comptes annuels 2024. Le projet « GEVER » ayant déjà généré des recettes, une réserve a été constituée.
Hanspeter Stübi lit le rapport. Les vérificateurs confirment que les comptes sont tenus minutieusement et que les pièces justificatives et l'état des comptes concordent avec les écritures comptables. Les vérificateurs demandent à l'assemblée d'approuver les comptes annuels 2024 et de donner décharge à la caissière et au comité.
Esther Richard remercie les deux réviseurs et précise qu'ils apportent également un précieux soutien à l'association en siégeant dans le groupe d'experts MCH2.

Personne ne demande à prendre la parole.

4.3 Décision

Les comptes annuels 2024, présentant un résultat global de CHF 9719,70 (excédent de recettes), sont approuvés à l'unanimité.

4.4 Décharge du Comité

Décharge est données au comité, à l'unanimité.

Esther Richard remercie le responsable du secteur des finances, Christian Meier, la secrétaire et caissière de l'association, Ursula Urech-Lengacher, ainsi que les vérificateurs pour leur travail soigneux et précis.

4. Budget 2026

5.1 Cotisation de membre

Christian Meier présente le budget 2026. La cotisation de membre reste inchangée. Étant donné que l'Assemblée générale ne siège qu'une fois l'an, le budget 2026 lui est soumis dès à présent.
La provision pour le projet GEVER créée en 2024 va être dissoute en 2026, signifiant que le projet sera équilibré.

Aucune question ni remarque n'émane de l'assemblée.

5.2 Décision

Le budget 2026 – prévoyant des recettes de CHF 41 700,00, des dépenses de CHF 42 100,00 et un excédent de dépenses CHF 400,00 – est approuvé à l'unanimité.

Esther Richard remercie les responsables pour leur travail approfondi et soigneux.

Christian Meier informe l'assemblée au sujet du sondage concernant les flux financiers des paroisses, auquel ont participé neuf paroisses qui avaient été spécifiquement invitées. Ces dernières représentent environ 11 % des paroisses réformées évangéliques et 28 % des paroisses catholiques romaines. On ne note pas d'importants changements par rapport aux résultats du sondage rapportés il y a un an. Sont venus s'ajouter les chiffres des budgets 2025 des paroisses ainsi que ceux du « Rapport sur la situation financière des paroisses bernoises en 2023 » de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT).
Les chiffres d'affaires des paroisses en faveur de l'artisanat cantonal s'élèvent à CHF 46 millions (compte de résultats) et CHF 22 millions (compte des investissements), ce qui est nettement supérieur au revenu fiscal tiré des personnes morales (CHF 42 mio).
Il faut relever que les charges de personnel des paroisses n'ont pas été prises en compte dans l'évaluation du sondage. À ce propos, il faut remarquer que les collaborateurs des paroisses sont également des consommateurs, qui à ce titre soutiennent aussi l'artisanat local.
Les résultats recueillis ont été traités afin de faire face, chiffres à l'appui, à la motion de Carlos Reinhard, membre du Grand Conseil, intitulée « Impôts paroissiaux sur une base volontaire pour les personnes morales ». Si les impôts paroissiaux devenaient volon-

taires, il faudrait escompter que les recettes ne comporteraient plus que 5 % des montants actuels.
En conclusion de ce sondage, il devient évident que la perte d'une grande partie de l'impôt paroissial des personnes morales affecterait également les artisans locaux, vu que les paroisses devraient économiser les montants manquants.
Christian Meier en appelle aux délégués pour qu'ils utilisent ces chiffres pour mener un débat juste et compétent avec les représentantes et représentants de la politique cantonale. Il est reconnaissant que neuf paroisses aient accepté de participer au sondage.
Christian Meier a pu participer au groupe d'accompagnement politique, qui a tenu trois séances sous la direction de la conseillère d'État Evi Allemann, avec des représentants des partis et des communautés religieuses.
Étant donné que les paroisses du canton de Berne affichent un excédent de bilan, on pourrait en tirer la conclusion erronée que les paroisses se portent bien et qu'elles pourraient supporter la suppression des impôts paroissiaux des personnes morales, ce qui n'est toutefois pas le cas.
Dans ce débat, il faut en outre souligner que les prestations que les Églises fournissent en faveur de la société en général totalisent quelque CHF 160 millions par année, ce qui est nettement supérieur à l'impôt paroissial versé par les personnes morales. Si cet impôt venait à être radicalement réduit, une grande partie de ces prestations devraient être supprimées ou alors être financées autrement par la communauté.
Comment se répartissent les recettes fiscales émanant des personnes morales ? – Pour les petites et moyennes entreprises (PME), qui constituent environ 80 % des contribuables, cet impôt se situe entre 16 et 500 francs. Ce sont quelques rares grandes entreprises qui paient la majeure partie des impôts paroissiaux et non les PME.
Christian Meier est convaincu que nous avons élaboré une base solide avec tous ces arguments. Il en appelle aux personnes présentes pour qu'elles recherchent et entretiennent activement le contact avec leurs représentants au Grand Conseil en prévision du débat sur la motion Reinhard afin de les sensibiliser aux préoccupations des paroisses.
La brochure « Sondage de l'Association des paroisses concernant les flux financiers des paroisses du canton de Berne » est téléchargeable sur le site de l'ADP (https://www.kirchgemeindeverband-bern.ch).

5. Élections

Cette année est une année électorale ordinaire : il s'agit de confirmer les organes de l'association ou d'élire de nouveaux membres. Esther Richard est très heureuse qu'une

grande partie des membres du comité se soient mis à disposition pour un nouveau mandat, malgré l'importante charge de travail liée à cette fonction.

5.1 Réélection de la présidente

La présidente, Esther Richard, se présente à la réélection pour un nouveau mandat.
Le vice-président, Markus Rusch, dirige la procédure électorale. Aucune autre candidature n'est proposée. Esther Richard est réélue par une salve d'applaudissement.

5.2 Réélection des membres du comité

Les actuels membres du comité Elvira Weber, Béatrice Amrhein, Patricia Lehmann, Christian Meier et Christoph Wagner se mettent à nouveau à disposition.
La présidente renonce à les présenter et propose de les réélire *in globo*.

Les cinq membres du comité Elvira Weber, Béatrice Amrhein, Patricia Lehmann, Christian Meier et Christoph Wagner sont réélus par applaudissement.

5.3 Élection de nouveaux membres du comité

Trois nouveaux membres au comité sont proposés :

- Katharina Annen-Cathomen, Kehrsatz
- Marie-Luise Hoyer, Corgémont
- Annette Wisler Albrecht, Burgdorf

Présentation des trois candidates :
Markus Rusch présente Katharina Annen (Kehrsatz), la nouvelle représentante des paroisses catholiques romaines. Elle apporte une expérience riche et variée, aussi bien en qualité d'ancienne présidente de la commune de Kehrsatz que du conseil paroissial catholique romain de St. Michael à Wabern.
Marie-Luise Hoyer (Corgémont) est proposée comme représentante de la minorité francophone. Elle est malheureusement absente. Pascal Flotron la présente : Marie-Luise Hoyer est engagée dans de nombreux domaines. Elle est notamment secrétaire de la « Fondation pour la pastorale des réformés alémaniques dans le Jura bernois » et organiste à titre accessoire pour les trois confessions.
Elvira Weber présente Annette Wisler Albrecht (Burgdorf) : elle est pressentie pour le domaine Droit, vu qu'elle est aussi bien avocate que co-présidente de la paroisse réformée de Burgdorf. Elle accompli en outre diverses activités accessoires, notamment en qualité de membre du Synode de l'Église réformée.

Les trois candidates Katharina Annen, Marie-Luise Hoyer et Annette Wisler Albrecht sont élues par applaudissement.

5.4 Élection d'un nouveau vérificateur des comptes

Hanspeter Stübi a démissionné de sa fonction de vérificateur des comptes. Christoph Zürcher, administrateur de la paroisse réformée de Schwarzenburg, est proposé pour lui succéder. Il est administrateur des finances diplômé et spécialiste en assurances sociales.

Le comité est convaincu que Christoph Zürcher et Markus Stoll constitueront une équipe de réviseur parfaitement qualifée.

Christoph Zürcher est élu par applaudissement.

6. Informations

Projet « PulsNETZ Églises du canton de Berne »

Christoph Wagner informe l'assemblée sur l'état d'avancement du projet de gestion électronique des affaires, GEVER, qui a été lancé sous le nom « PulsNETZ ». Depuis la réunion d'information d'août 2024 à Münsingen, 111 paroisses se sont inscrites à ce projet. Ces prochains jours, huit paroisses pilotes vont se lancer avec GEVER. Les autres 103 paroisses vont rejoindre progressivement leurs rangs dans le courant de 2026 et 2027. Un coup d'œil sur une carte du canton de Berne montre que les paroisses participantes sont réparties sur l'ensemble du territoire, sauf dans la région francophone. Comme nous l'avions fait pour les membres germanophones, un sondage va déterminer les besoins des paroisses de langue française, qui pourront par la même occasion s'inscrire au projet. Si un nombre suffisant de paroisses s'intéressent au projet, les documents seront mis à disposition en français et l'application de GEVER pourrait commencer en 2026.
Le projet « PulsNETZ » ne vise pas uniquement à satisfaire aux exigences légales du canton, mais également à favoriser la collaboration entre les paroisses grâce à des standards (par ex. système de classement) et à des modèles utiles (meilleure pratique).
Les informations actuelles sont accessibles sur le site Web du projet :
https://pulsnetz.ch.

Esther Richard remercie Christoph Wagner pour l'énergie et le grand engagement qu'il met dans ce projet. Elle remercie également les Églises nationales pour la généreuse contribution qu'elles apportent en soutien à ce projet.

Informations des présidences des trois Églises nationales concernant le domaine du personnel

Iwan Schulthess, vice-président du Conseil synodal des Églises réformées Berne-Jura-Soleure :

Il transmet les salutations du Conseil synodal et de sa présidente, Judith Pörksen Roder, qui se trouve actuellement en Allemagne pour l'Assemblée de l'Eglise protestante allemande, le "Kirchentag".

Il y a 25 ans, lors d'une formation continue sur la théologie et le leadership, Iwan Schulthess avait déjà entendu dire qu'avant que l'Église ne manque d'argent, elle manquerait de personnel. À l'époque, ce présage semblait peu crédible, mais il s'est confirmé dans l'intervalle. Les Églises réformées Berne-Jura-Soleure (refbejuso) escomptent que d'ici à 2040, il y aura 600 postes pastoraux (à plein temps) dans la région germanophone qui ne pourront plus être pourvus. Conformément à l'adage « "Animé par Dieu - Engagé pour les humains" », on mène des réflexions sur les questions suivantes : Qu'est-ce que l'Église ? Comment fonctionne l'Église ? Comment vit l'Église ? Il s'agit en l'occurrence d'améliorer l'image des professions ecclésiastiques. Une réforme des études de théologie est en cours, qui doit permettre une entrée plus précoce dans la vie professionnelle. Ainsi, une étudiante en théologie pourrait, au lieu de gagner de l'argent en tant que serveuse, commencer plus tôt son travail au sein de l'Église et acquérir de l'expérience. En outre, une offensive de formation est envisagée en collaboration avec d'autres facultés afin que d'autres branches professionnelles aient accès au travail dans les Églises. Il est notamment prévu de créer la possibilité d'accomplir des formations plus ou moins longues.

Iwan Schulthess se demande : quel est le plus grand cadeau que l'on puisse faire à une paroisse ?

– Est-ce que ce sont les impôts paroissiaux ? Ou les précieux bâtiments historiques ?

– Non, ce sont les gens, avec tout ce qu'ils savent, tout ce qui les motive et tout ce qu'ils apportent… Ce sont là un grand potentiel et de nombreux dons. Pour pouvoir les exploiter, il faut investir dans la formation. L'Église peut ainsi répondre à nouveau davantage à l'image du Nouveau Testament, celle d'un corps composé de nombreux membres différents qui se complètent les uns les autres.

Marie-Louise Beyeler, présidente du Conseil de l'Église nationale catholique romaine :

La situation en matière de personnel de l'Église catholique romaine dans l'évêché de Bâle, spécialement dans le canton de Berne, est qualifiée de dramatique. « Nous n'avons plus de personnel. » Le nombre d'étudiants en théologie recule, ce qui aboutit à une pénurie dans la relève. Bien que des filières de formation alternatives soient proposées

pour les personnes qui souhaitent changer d'orientation professionnelle, l'intérêt reste faible. Les équipes dans les espaces pastoraux ne peuvent plus être suffisamment dotées en personnel ; elles dépendent par conséquent d'auxiliaires et de personnes engagées, qui ne bénéficient toutefois que d'une formation rudimentaire. De plus, le nombre de personnes assistant aux cultes diminue et on rencontre des difficultés à trouver des personnes prêtes à s'engager dans les organes de l'Église.
Elle oppose à ce bilan négatif deux points positifs :

1. La situation financière est encore stable. Ce n'est pas l'argent qui manque, mais il ne faut pas pour autant se laisser tenter par la facilité et « se reposer sur ses lauriers ».
2. La vie ecclésiale ne disparaîtra pas. Le message chrétien est plus nécessaire que jamais. Le fait de cheminer ensemble sur le chemin de la foi, de célébrer ensemble, de s'encourager et de se renforcer mutuellement fait plaisir et a du sens.

Conclusion : nous ne pouvons pas éviter d'adapter les structures et de démanteler des barrières. Le mot « fusion » ne devrait pas être perçu comme épouvantail, mais comme une option. Nous devons oser des développements et des changements, avec la confiance en Dieu. Aujourd'hui.

Christoph Schuler, président du Conseil de l'Église nationale catholique chrétienne :
L'Église nationale catholique chrétienne emploie actuellement six personnes ecclésiastiques, cinq pasteurs et un vicaire, qui se partagent 270 pour cent de poste. Les pasteurs ont tous une longue expérience de la vie, ce qui indique une pénurie côté relève. Vu que le nombre de membres augmente et qu'un accroissement a été attesté pour les prestations communautaires, le pourcentage de postes doit passer à 300 en 2026. L'institut de théologie catholique chrétienne de l'Université de Berne a signalé une augmentation du nombre d'étudiants : deux en bachelor et cinq en master, mais la majorité d'entre eux prévoit de travailler dans d'autres cantons. Christoph Schuler souligne qu'il est essentiel qu'ecclésiastiques et laïcs travaillent main dans la main, aussi pour diriger les paroisses. Les visions doivent être tissées et mises en œuvre conjointement. Il espère que la profession pastorale sera ainsi revalorisée et plus attrayante pour une nouvelle génération d'ecclésiastiques, qui s'engagent pour l'Église avec le cœur, l'âme et la raison.

Esther Richard remercie les représentations des directions ecclésiales pour leurs interventions. Elle fait en outre remarquer qu'il faut beaucoup d'étapes et de mesures pour que l'Église apparaisse comme un employeur attrayant. Le projet PulsNETZ notamment pourrait y contribuer.

Offre de formation continue 2024
Béatrice Amrhein est responsable du domaine Formation continue. Elle attire l'attention sur le cours d'une journée « Notre paroisse et ce cher argent », qui aura lieu le 24 juin 2025. Il y a encore quelques places libres. Voir
https://bwdbern.ch/wb/gemeinden/kurse/unsere-kirchgemeinde-und-das-liebe-geld/
Au second semestre 2025, un cours « Planification financière pour les paroisses – Pratique » sera à nouveau proposé au bwd Berne.
La formation de plusieurs jours pour les collaborateurs des secrétariats de paroisse aura probablement lieu au printemps 2026.
Réunion commune de la Société pastorale et de l'Association des paroisses
Une rencontre aura lieu le 20 août 2025 au Bürenpark Bern, de 18 h à environ 21 h, sur le thème : « Impulsions et expériences tirées de la pratique interprofessionnelle ». Elle est destinée aussi bien aux membres des autorités qu'aux collaborateurs.
Pour les détails, voir (en allemand) : https://kgvadp.ch/2025_Flyer_Tagung_TT.pdf

Les Églises nationales proposent, elles aussi, régulièrement des formations continues.

7. Propositions formulées par des membres

Aucune proposition n'ayant été déposée, ce point de l'ordre du jour ne sera pas traité.

8. Divers

Personne ne demande à prendre la parole.

Adieux
Christian Meier remercie le vérificateur des comptes Hanspeter Stübi pour son engagement au sein de l'ADP. Hanspeter Stübi a non seulement vérifié les comptes de l'association pendant de longues années, mais a siégé également au sein du groupe de travail MCH2, y défendant des solutions applicables dans la pratique. Il a en outre participé à des procédures de consultation sur des questions financières.

Esther Richard fait ses adieux à Pascal Flotron, membre du comité, au sein duquel il a joué un rôle marquant grâce à ses vastes connaissances et son bon réseau dans la partie francophone du canton. Responsable du domaine « Droit », il a rédigé des réponses à des consultations du canton de Berne. Avec son charme et son humour, il facilitait l'accès à cette matière souvent très sèche. Il s'est par ailleurs occupé du changement de

canton de la paroisse de Moutier et de la cessation des activités de l'ancien centre de formation ecclésial de Sornetan.
Pascal Flotron remercie ses collègues pour la bonne collaboration au sein du comité. Sa devise : la personne est au centre. Le droit apporte une contribution, mais il n'occupe pas la position centrale.

Un autre membre du comité quitte sa fonction, le vice-président Markus Rusch. Il a siégé au comité pendant onze ans et a été vice-président depuis 2018. Responsable du domaine Projets, il a joué un rôle-clé dans tout le processus de la procédure de consultation relative à la nouvelle loi sur les Églises nationales, dans l'organisation d'une table ronde pour sonder les paroisses et dans la consultation concernant l'attribution des postes pastoraux de refbejuso. Sur la base d'un sondage auprès des membres de l'association au sujet de nouvelles prestations, Markus Rusch a pu déterminer de nouvelles offres à proposer par l'Association des paroisses et les a mises en place.
Markus Rusch remercie la présidente et les membres du comité pour la bonne et agréable collaboration pendant toutes ces années. Il compare son vieillissement à une randonnée en montagne : elle est fatigante et requiert un bon souffle, mais la vue est magnifique.

Esther Richard clôt l'assemblée et remercie la paroisse catholique romaine de Lyss-Seeland pour son hospitalité et pour l'apéritif qu'elle offre. Des remerciements sont adressés également à l'équipe de conciergerie, à l'interprète Max Perrenoud ainsi qu'à l'équipe administrative autour d'Ursula Urech-Lengacher et du webmestre Roman Koch ainsi qu'au secrétariat de l'Association des paroisses auprès de la paroisse générale de Thoune.
Elle remercie enfin tous les participants à l'assemblée pour leur soutien au travail de l'association. Elle souhaite à toutes et à tous beaucoup de plaisir, plein succès dans leurs activités ainsi que la bénédiction de Dieu.

Fin de l'Assemblée générale à 12 h 10

30 mai 2025

La présidente	Le secrétaire
Esther Richard	Christoph Wagner